



Communiqué  
Paris, le 9 juin 2010

## **Solidarité Haïti : la Fondation de France crée 4 fonds de proximité**

**Cinq mois après le séisme, la Fondation de France ouvre 4 fonds dotés de 2 millions d'euros environ. Ils sont dédiés au financement de micro initiatives, portées par des associations locales et/ou des entrepreneurs haïtiens, dans les domaines urbain, rural, économique et culturel.**

Cette décision du comité Solidarité Haïti de la Fondation de France correspond au souhait de renforcer l'appui direct aux initiatives d'acteurs locaux. Les 4 fonds d'appui délocalisés seront gérés par 4 ONG françaises en lien avec la Fondation de France.

### **Répartition des fonds :**

- **Un fonds de 500 000 euros porté localement par le GRET**, pour l'aide aux projets des associations haïtiennes des quartiers dans les villes de Port-au-Prince, Jacmel, Leogâne, ...
- **Un fonds de 582 000 euros porté par Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)**, pour l'appui aux initiatives locales dans les milieux ruraux, en particulier dans les zones touchées par le séisme et dans celles accueillant de nombreux déplacés.
- **Un fonds de 500 000 euros porté par Entrepreneurs du Monde**, pour soutenir la création d'activités économiques créatrices d'emplois.
- **Un dernier fonds est en cours de constitution pour l'appui à des projets dans le domaine culturel** (musique, théâtre, peinture, arts de la rue, ateliers d'écriture...).

Chaque ONG aura la charge de diffuser sur le territoire haïtien les appels à projets de la Fondation de France, d'étudier les propositions des associations haïtiennes et des petits entrepreneurs, de constituer un comité de sélection avec la Fondation de France, puis d'allouer les fonds et de suivre les projets. Les modalités de fonctionnement seront précisément définies en accord avec les 4 acteurs choisis au cours de l'été, et ces fonds seront opérationnels mi-septembre.

En parallèle, la Fondation de France poursuit son action pour restaurer des conditions de vie décentes en soutenant des projets durables. Martin Spitz, responsable du programme Urgences de la Fondation de France, de retour de la 3<sup>ème</sup> mission de suivi des projets sur le terrain, explique qu'il faut « appuyer les partenariats avec les intervenants haïtiens, en relation avec les autorités locales, sans oublier la reconstruction dans les zones rurales. »

A ce jour, la Fondation de France a engagé 12,4 millions d'euros pour soutenir 32 projets qui couvrent les besoins les plus urgents : plus de 360 000 personnes reçoivent ainsi des aides d'urgence. Les projets de plus long terme accordés à la reconstruction bénéficient déjà à 40 000 personnes.

Voir le détail des actions Solidarité Haïti sur : [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

### **Contact presse :**

Emilie Loubié - 01 40 26 11 40 / 06 62 20 91 97 / e.loubie@yeswecan-pr.eu